



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION 115, avenue de Brixton

AVIS est par les présentes donné de ce qui suit :

1. Le **5 juillet 2023, à 19 h**, au local MC-4 du 600, avenue Oak à Saint-Lambert, le Comité de démolition statuera sur une demande de permis de démolition pour l'immeuble situé au **115, avenue de Brixton** à Saint-Lambert;
2. Tous les plans et documents relatifs à ce projet sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la Ville;
3. Toute personne souhaitant s'opposer à la démolition partielle doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière au 2035, avenue Victoria à Saint-Lambert ou à l'adresse courriel greffe@saint-lambert.ca;
4. Tout intéressé souhaitant se prononcer pourra prendre parole lors de la séance au moment prévu à cet effet à la salle MC-4 du 600, avenue Oak à Saint-Lambert.

Donné à Saint-Lambert, ce 22 juin 2023.

Comité de démolition